

Biesheim

LE MAG

SOMMAIRE

2 - Édito

3 - Biesheim autrefois

4 - Actualités

5 - Portrait

6 - Jeunesse

7 - Action sociale

8 - Culture

10 - Cadre de vie

12 - Sécurité

13 - Associations

14 - Grands anniversaires

15 - Etat-civil



N° 23 - Été 2021

biesheim.fr

ÉDITO



L'horizon s'éclaircit

Chères biesheimois,
chers biesheimois,

Tout au plaisir de l'été, nous ressentons le besoin de nous retrouver, de retrouver les festivités, les animations de nos associations locales, la convivialité dont nous mesurons le grand manque. Toutefois ne confondons pas hâte et précipitation. La reprise sera enthousiaste mais mesurée. Pour infléchir la courbe des contaminations et résister aux variants, nous rappelons la nécessité des vaccins, le maintien de gestes barrières et de la distanciation physique.

La vie politique aussi suit son rythme calendaire. Les élections régionales et départementales se sont déroulées simultanément les 20 et 27 juin. Conformément à l'ensemble du territoire, nous avons constaté une faible mobilisation des électeurs aux urnes en dépit des enjeux de proximité.

A l'échelle intercommunale, dans un souci de cohésion territoriale, la communauté de communes du Pays Rhin Brisach a voté le 26 mai un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). Entré en vigueur le 2 juin, c'est un document qui régleme et coordonne les conditions d'aménagement et de construction sur l'ensemble du territoire tout en préservant les spécificités individuelles.

Enfin à Biesheim, le déploiement de la fibre optique est achevé. La réunion publique du 29 juin a présenté les modalités pratiques de raccordement et les fournisseurs d'accès partenaires. Cette solution garantira à celles et ceux qui en feront le choix une meilleure qualité de réception internet, téléphonique ou télévisuelle et améliorera notablement les communications. Pour l'heure, l'épidémie n'est pas encore derrière nous mais elle est maîtrisée. Sinon des jours heureux nous pouvons au moins envisager des jours meilleurs.

Je vous souhaite un été agréable et léger.

Gérard HUG
Maire de Biesheim
Président de la Communauté
de Communes Pays Rhin Brisach

BIESHEIM AUTREFOIS

PHOTO DE CLASSE : ÉCOLE MATERNELLE 1968



Sur cette photo : au centre, nous reconnaissons Jeannette BOELLINGER, ATSEM à Biesheim durant plus de 40 ans, qui nous a récemment quitté. Dans ce numéro, nous inaugurons une nouvelle rubrique qui se veut participative ! Vous êtes biesheimois.se et possédez une ancienne photo de classe ? N'hésitez pas à nous envoyer votre document par courriel à mairie@biesheim.fr et nous le partagerons dans une prochaine édition.

ARTICLE DU BIC N°51 DE JUIN 1996 : PROMENADES EN BARQUE

En 2021, nous fêtons les 25 ans de l'animation estivale *les Promenades en Barque sur le Giessen*, l'occasion pour vous remémorer comment tout a commencé en 1996, en espérant vous voir naviguer avec nous cet été...



Alors... pourquoi ne pas se promener en barque au fil de l'eau sur notre Giessen ?

Après avoir écoppé l'eau d'une barque en hivernage, gracieusement prêtée par un riverain, le groupe de travail a flashé lors de sa première découverte au fil de l'eau qui a duré près d'une heure pendant laquelle, et à notre étonnement général, nous sommes restés en admiration devant ces trésors de la nature que sont la faune et la flore dans leur état sauvage sur ce tracé sublime d'à peine un kilomètre.

Nous nous sommes alors renseignés sur ce qui existe déjà autour de nous, en essayant de savoir comment cela pourra fonctionner. Nous avons contacté des fabricants de barques et de moteurs en comparant leurs performances en éliminant leurs risques de nuisances. Le défi reste celui du niveau d'eau du Giessen qui, plutôt bas en hiver, est bien rempli en été, nourri par des sources souterraines complétant son alimentation artificielle depuis les prises d'eau du Grand canal d'Alsace. En effet, il faut savoir flotter sans ravier le fond et pouvoir remonter le courant aussi faible qu'il soit. Restait enfin la recherche d'accompagnateurs compétents et de planifier la saison

d'été, pour la première en douceur.

Cela est pratiquement chose faite, car en juillet et août, les dimanches après-midi, Biesheim aura sa promenade en barques au fil de l'eau. Deux barques Fumard à moteur électrique amarrées à leur ponton de la berge du Giessen seront avec leur batelier mises à l'usage des estivants qui auront au préalable acquitté leur billet d'embarquement au Point «i», place de la Mairie. Par mesure de sécurité, le nombre de passagers dotés de gilet de sauvetage individuel sera limité à 6 personnes par barque; celles-ci seront conduites par les seuls bateliers désignés par la commune, qui se feront fort d'être votre guide en agrémentant votre promenade.

Nous vous laissons dès à présent rêver à découvrir et apprécier les charmes jusqu'alors réservés à nos heureux volatiles palmipèdes, mammifères rongeurs ou poissons d'eau vive que nous saurons alors après d'avantage estimer, protéger, voir privilégier. Peut-être aurons nous plus tard un nouveau temps fort tel celui d'envisager de parachever cette promenade en barque d'un cheminement pédestre ombragé de quelques arbres fruitiers, voir de border de flore aquatique... on verra.

ACTUALITÉS

J'AI 16 ANS : LE RECENSEMENT C'EST IMPORTANT !

Le recensement citoyen (recensement militaire) est une démarche obligatoire à 16 ans.

Tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile entre le lendemain de leur 16ème anniversaire et la fin du 3ème mois suivant.

L'attestation de recensement qui est délivrée est indispensable au jeune pour être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), mais également pour s'inscrire aux examens et concours (baccalauréat, permis moto et auto, concours de la fonction publique). De plus, ce document lui permettra d'être inscrit d'office sur les listes électorales à sa majorité.

JEUNE DE 16 ANS : à l'aube de votre 16ème anniversaire, la mairie vous convoquera pour effectuer votre recensement citoyen, si vous êtes référencé dans le fichier domiciliaire. Si ce n'est pas le cas, présentez-vous en mairie muni d'une pièce d'identité, du livret de famille de vos parents et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.



HORAIRES DES SERVICES MUNICIPAUX

Depuis le 1er juillet, la mairie vous accueille à nouveau l'après-midi : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Le point i et le CCAS sont ouverts au public tous les matins de 8h à 12h, les après-midis sur rendez-vous.

Les horaires de la médiathèque et du musée restent inchangés, toutes les infos sur : biesheim.fr



NOUVEAUX ARRIVANTS, SIGNALEZ-VOUS EN MAIRIE !

Arriver dans une nouvelle ville, c'est découvrir un nouvel environnement, une identité propre à la commune. La ville de Biesheim met tout en œuvre pour que ce changement de vie se passe le mieux possible et facilite vos démarches en mairie.

Ainsi, vous allez vous installer à Biesheim, vous venez d'arriver ou vous avez simplement changé de rue ou de quartier ?

Certaines démarches sont à mener auprès du service population qui gère l'ensemble des questions de citoyenneté pour la Ville.

Vous devez par exemple penser à :

- indiquer votre nouvelle adresse
- vous inscrire sur la liste électorale

Découvrez Biesheim !

Le site internet biesheim.fr recense un grand nombre d'infos : démarches administratives, services municipaux, inscription dans les écoles, liste des associations, actualités ...

A noter :

- En application du droit local, tout citoyen d'Alsace-Moselle a l'obligation de déclarer son arrivée lors de son emménagement dans la commune, ainsi que son départ lorsqu'il déménage.
- La déclaration d'arrivée ne vaut pas inscription sur la liste électorale qui relève d'une démarche volontaire. L'électeur doit déposer lui-même sa demande d'inscription ou de modification.
- Vous pouvez vérifier votre inscription sur la liste électorale via www.service-public.fr
- En cas de départ de Biesheim, n'oubliez pas de le signaler en mairie.



PORTRAIT



BIESHEIM ADOR LE STREET ART

L'artiste nantais ADOR, figure du street art français, invité en résidence sur le territoire du Pays Rhin Brisach par le MAUSA (Musée de l'Art Urbain et du Street Art) en mars dernier, a laissé sa « patte » à Biesheim.

Issu de la génération qui a grandi avec le graffiti, l'artiste a étudié aux beaux arts. Il se tourne rapidement vers la rue pour exprimer librement son imagination, échanger et communiquer avec le monde.

A Biesheim, pas de thème imposé, mais plus de 15 mètres de mur vierge et des mots clés : solidarité, enfance, fraternité, nature... il créé ainsi une farandole de 23 personnages se tenant la main, qui accueille tous ceux qui passent par Biesheim, à l'entrée Est de la ville. Un mur désormais coloré et plein de poésie qui fait partie du « street art tour ».

Plus d'infos : mausa.fr/streetart-tour

UNE BANDE DESSINÉE ALSACIENNE POUR LES CM2



Coup de jeune pour le traditionnel cadeau de fin d'année offert par la commune ! En effet, cette année les élus ont opté pour une BD sur l'Alsace à la place du dictionnaire. Un été pour replonger dans la culture du territoire avant le grand saut vers le collège pour nos élèves de CM2.

JEUNESSE

OPÉRATION DE PRÉVENTION ROUTIÈRE AUX ABORDS DES ÉCOLES



A la rentrée de mars, les élus ont initié une semaine dédiée à la prévention routière et à la sécurité, marquée notamment par leur présence aux côtés du policier municipal aux abords des écoles, afin de sensibiliser les parents sur le sujet. A l'initiative du conseil municipal des enfants, des panneaux d'avertissement ont été installés à proximité du groupe scolaire et la commune a sécurisé les trottoirs par des plots. Cette semaine a été clôturée par la traditionnelle opération annuelle « prévention cyclo » organisée par les gendarmes pour les élèves de CM2.

ACTION SOCIALE

CCAS : ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE POUR TOUS

Le Centre Communal d'Action Sociale propose un nouveau service de proximité gratuit pour les habitants : un accompagnement dans les démarches administratives et sociales en ligne, telles que : les déclarations de revenus, les déclarations de la Caisse d'Allocations Familiales, les demandes de logement...

Uniquement sur rendez- vous au 03 89 72 01 52.



CHANGEMENT D'ADRESSE POUR LES INFIRMIÈRES

Actuellement les infirmières du cabinet "les remparts" pratiquent tous types de soins au Centre Communal d'Action Sociale du lundi au vendredi de 8h à 8h30 (prises de sang, pansements...).

Ce ne sera bientôt plus le cas puisque le cabinet déménagera prochainement dans le nouveau pôle médical, toujours à Biesheim, place George de Lasch, en face de la pharmacie, dans les locaux de l'ancienne poste.

Nous ne manquerons pas de vous informer lorsque ce changement d'adresse sera effectif. Pour tout renseignement : 03 89 72 04 64.

Rappel : de nombreuses permanences sont organisées au CCAS comme par exemple la Manne Emploi, le Réseau Santé Colmar, la médecine du travail... En tout c'est une douzaine de services qui sont à votre disposition.

Rendez-vous sur biesheim.fr rubrique **services sociaux** pour consulter la liste complète et les horaires.



INSCRIPTION SUR LE REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

Depuis 2003, la loi confie au maire la mission de recenser les personnes âgées et les personnes en situation de handicap vivant à domicile qui en font la demande. Dans cet objectif, un registre nominatif et confidentiel est ouvert au CCAS dont la finalité est, en cas de déclenchement du plan canicule ou de crise sanitaire, de permettre une intervention ciblée : distribution d'eau, assistance téléphonique...

Même si la démarche est volontaire et la déclaration facultative, nous invitons fortement les personnes âgées de 70 ans et plus ou vulnérables, à compléter le formulaire et le déposer au CCAS. Le contexte sanitaire particulier s'ajoutant aux épisodes de fortes chaleurs confirmer la nécessité de garder un lien avec les personnes vulnérables ; les recommandations sanitaires du plan canicule et celles de l'épidémie de Covid-19 étant étroitement liées.





Médiathèque de Biesheim

8 rue des capucins
68600 Biesheim

03 89 72 01 55
mediatheque@biesheim.fr



400 m²
ouverts
au public



20H30
d'ouverture
hebdomadaires



43 000
documents



33 000 livres



4000 dvd



6000 cd



des **ACTIONS CULTURELLES** et **ACCUEILS DE GROUPES**

Biesheim.media



CULTURE

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS EN SORTIE

Les élus du conseil municipal des enfants ont mené à bien plusieurs projets durant ce mandat, ainsi la commission jeunesse et éducation a souhaité récompenser les jeunes citoyens pour leur fort investissement dans la vie locale. Tout début juillet ils ont enfourché leurs vélos pour aller découvrir les oeuvres street art du MAUSA Vauban à Neuf-Brisach, puis ils avaient rendez-vous au hall des sports où les attendaient des associations sportives biesheimois afin de leur faire pratiquer plusieurs disciplines : badminton, taekwondo et tennis. Merci aux clubs d'avoir participé à cette journée et surtout un grand merci aux membres du CME pour leur engagement !



UN BEL ÉTÉ À LA MÉDIATHÈQUE

Pour commémorer le bicentenaire de la mort de Napoléon, la médiathèque propose une sélection thématique intitulée « Napoléon et son époque », couvrant la période 1780-1830 pour les adultes.

Pour les enfants, tout le mois de juillet une sélection est disponible sur le thème « bricolage en récup' ». Enfin, une dernière sélection est proposée sur le thème « sportez-vous bien », de quoi s'occuper et garder la forme tout l'été !

De plus, la médiathèque propose à la fin du mois, un stage inédit en partenariat avec la DRAC et l'illustratrice Anne Mahler : un atelier de création de livre pour les 8 ans et plus, durant 4 demi-journées, sur inscription.

Renseignements : 03 89 72 01 55
mediatheque@biesheim.fr

LE MUSÉE GALLO-ROMAIN EST OUVERT

Depuis fin mai le musée gallo-romain est à nouveau ouvert au public, aux horaires habituels : mercredi de 14h à 17h ; jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h ; vendredi de 14h à 17h ; samedi et dimanche de 14h à 18h.

Aucune jauge n'est en vigueur, cependant le respect des gestes barrières est encore d'actualité. N'oubliez pas de porter votre masque lors de votre visite.

Nous avons hâte de vous revoir dans nos lieux culturels et nos manifestations !



CADRE DE VIE

PLUi : PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Approuvé par délibération du conseil communautaire du 26/05/2021, le PLUI (qui remplace le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 29/08/2005) est entré en vigueur le 2 juin 2021.

Le PLUI est régi par les dispositions du code de l'urbanisme visées à l'article L151-1 et suivant et définit les règles d'urbanisme applicables sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes.

Les règles applicables au ban communal de Biesheim sont définies dans le règlement écrit et graphique.

L'ensemble des documents constituant le PLUI sont consultables sur le site de la communauté de communes : <https://www.paysrhinbrisach.fr/communaute-de-communes/urbanisme-plui/>



BON À SAVOIR

Dans quels cas dois-je déposer une demande d'autorisation d'urbanisme en mairie ?

● Pour les piscines enterrées et semi-enterrées de 10 à 100m², les pergolas, les carports, les surévaluations de terrasses, les abris de 5 à 20m², les extensions de constructions existantes de 5 à 40m², les clôtures et les modifications de toitures (pose de fenêtre de toit ou modification de pente) : une DECLARATION PREALABLE sera à déposer en mairie.

● Pour les constructions de plus de 20m², les extensions de constructions existantes de plus de 40m² et les piscines de plus de 100m² : un PERMIS DE CONSTRUIRE sera à déposer en mairie.

● Pour la démolition partielle ou totale de constructions ou de clôtures : un PERMIS DE DEMOLIR sera à déposer en mairie.

Quels sont les délais d'instruction des autorisations d'urbanisme ?

Les délais légaux d'instruction sont régis par le code de l'urbanisme et dépendent du type d'autorisation.

● Pour une déclaration préalable, le délai d'instruction est de 1 mois.

● Pour un permis de construire et un permis de démolir, le délai d'instruction est de 2 mois.

Quelle est la durée de validité de mon autorisation d'urbanisme ?

Lorsqu'une déclaration préalable, un permis de construire ou un permis de démolir est accordé, la commune délivre un arrêté d'une durée de validité de 3 ans. Cela signifie que les travaux liés à l'autorisation d'urbanisme doivent commencer dans les 3 ans suivant la délivrance de l'arrêté.

PRAIRIES FLEURIES

Nous en parlions dans notre précédente édition, la ville de Biesheim a mis en place des prairies fleuries sur près de 7000 m² d'espaces publics.

On peut observer leurs floraisons abondantes dans les tons bleus et rouges notamment à l'entrée de la ville route de Colmar, à l'arrière de la salle Saint Exupéry et dans la zone d'activités du Bulay.

Les prairies fleuries à la fois esthétiques et lieux de biodiversité sont peu exigeantes et ne nécessitent qu'une fauche annuelle. Le principe de ce fleurissement alternatif consiste à semer un mélange de différentes espèces et variétés afin d'attirer de nombreux insectes notamment pollinisateurs, essentiels à la biodiversité.



REQUALIFICATION DU PARKING DU RHIWALD ET CRÉATION D'UN ARBORETUM PÉDAGOGIQUE

Les travaux de réaménagement du parking du Rhiwald débuteront en septembre 2021.

Le projet consiste en la végétalisation des zones de parking, la reprise de l'enrobé de la chaussée, la création d'un trottoir le long des habitations de la rue du Mas d'Agenais afin de faciliter les déplacements vers le PAV et la création d'un arboretum pédagogique agrémenté d'un sentier pied-nus à l'arrière de l'aire jeux.



FIBRE OPTIQUE

C'EST PARTI POUR LA COMMERCIALISATION

Fin juin a eu lieu au hall des sports une réunion publique d'information sur l'arrivée de la fibre. Les habitants se sont vu présenter la technologie fibre optique par les représentants de la société XP Fibre, les modalités pratiques de raccordement et tous les fournisseurs d'accès internet partenaires de l'opération.

La commercialisation est bel et bien lancée et pour les plus réactifs, qui ont déjà souscrit à une offre via leur opérateur, elle sera disponible dans leurs foyers dès le 23 juillet prochain.

Lors de cette réunion, vous avez été nombreux à nous signaler des problèmes avec le réseau câblé. Nous souhaitons rappeler que ce réseau est sous concession SFR / Numericable et qu'il a l'obligation d'entretenir ce réseau. Pour toute assistance ou information : www.sfr.fr/offres-numericable



SÉCURITÉ

MODIFICATION DES RÈGLES DE CIRCULATION

Afin de sécuriser les déplacements, de réduire les nuisances sonores et d'harmoniser la réglementation de la circulation sur l'ensemble de la commune, un changement de priorité et de vitesse a été décidé dans les secteurs détaillés sur biesheim.fr rubrique **actualité**.

La vitesse a été limitée à 30 km/h et la règle de la priorité à droite s'applique désormais.



SÉCURISATION DES BERGES DU GIESSEN

Afin de sécuriser le chemin le long des berges du Giessen, la commune a fait appel à la société + de Vert afin de procéder à la coupe de branches. Celles-ci avaient été fragilisées suite aux intempéries et à la neige en début d'année.



PRÉVENTION NUISANCES SONORES

A l'arrivée des beaux jours, la vie à l'extérieur reprend. Les activités se multiplient et créent parfois des désagréments. Il s'agit alors de « bruits domestiques et de comportement ».

Les sources sont multiples et génèrent des bruits inutiles, désinvoltes ou agressifs. Il peut s'agir de cris d'animaux, d'appareils de diffusion de son, d'outils de bricolage, de jardinage, de fêtes familiales...

En tant qu'auteur de bruit, mettez vous toujours à la place de ceux qui ont à subir vos nuisances. Prévenez votre voisinage par respect et courtoisie, privilégiez la communication et parlez-en calmement avec votre voisin. Si celui-ci ne prend aucune disposition pour remédier à la situation, contactez :

- La Police Municipale au 03 89 72 01 65.
- La Gendarmerie Nationale au 17.

L'arrêté municipal n° 2010P01 du 15.06.2010, portant réglementation en matière de lutte contre les bruits domestiques et de comportement, précise :

- Les bruits de travaux de bricolage et de jardinage sont uniquement autorisés du lundi au vendredi inclus de 8h à 12h et de 13h à 20h et les samedis de 9h à 12h et de 13h à 18h.

Les dimanches et jours fériés, les travaux sont interdits. Le non respect d'un arrêté municipal est puni d'une amende de 38 €.

- Pour les **bruits ou tapages, diurnes ou nocturnes** une infraction est sanctionnée par une amende de **68 €** (code pénal).

- Pour l'émission de **bruit gênant par un véhicule à moteur** une infraction est sanctionnée par une **amende de 35 €** (code de la route).



ASSOCIATIONS

TOUR DE FRANCE EN TRIPORTEUR

L'association locale "À Vélo Sans Âge" de Biesheim y participe. La ville de BIESHEIM accueillera une étape, départ à Strasbourg le matin, avec une arrivée prévue, place de la Mairie, le Lundi 16 Août à 17H30. Venez nombreux, pour les soutenir.

La Grande Evasion est une aventure citoyenne visant à réaliser le premier Tour de France en triporteur à assistance électrique.

Sur un parcours balisé de près de 5 000 km, ce projet vise à faire découvrir l'Association "À Vélo Sans Âge" auprès d'un maximum de villes et villages de France, et ce, pendant une durée de 3 mois.

En empruntant les plus fameuses voies vertes du pays, les bénévoles de ce projet vont proposer, dans chaque ville visitée, et sur la base du volontariat, un service d'intérêt public et de proximité, à savoir des balades à vélo pour seniors, personnes handicapées ou personnes en situation de précarité.

L'objectif de cette tournée nationale est de faire découvrir ce concept de « balades loisirs » aux EPHAD et CCAS du pays, de recueillir leurs avis, de trouver des financements mais surtout d'inspirer des groupes de bénévoles (étudiants, actifs, retraités) afin de monter des antennes locales À Vélo Sans Âge.

1 triporteur /+ de 50 pilotes / 20 grandes villes étapes & 80 autres étapes /100 jours de voyages / Près de 5 000 kms cumulés/ Des centaines de balades/ Des milliers de sourires !

Pour plus d'informations :

<https://lagrandeevasion.org/>

<https://avelosansage.fr/>

jean- marie.biellmann@avelosansage@fr



La Grande Evasion



FORMATION PERMIS BATEAU

L'association Rhône au Rhin Plaisance de BIESHEIM organise régulièrement des formations pour tous les permis bateau à la Halte Nautique (au bord du canal) à Biesheim. Pour y accéder : accès Route EDF - D52 au Nord du garage Renault et des étangs de Biesheim, 1^{ère} petite route au nord des étangs, suivre le fléchage Rhône au Rhin Plaisance. Formations proposées dans un cadre associatif et très convivial : Option Côtière (mer), Option Eaux Intérieures (fluvial), CRR (Certificat restreint de radiotéléphoniste), Extension Hauturière (mer), Extension Grande Plaisance (permis péniche) : passage du permis péniche possible tous les mois.

Sur notre site : <http://www.rhone-rhin-plaisance.fr> vous pouvez consulter leur charte qualité, des précisions pour les différentes formations et les commentaires laissés par les membres ayant suivi les formations permis.

Contact pour les permis :

Joël CLOG 06 87 60 05 65 ou André SIMON 06 84 89 19 65



GRANDS ANNIVERSAIRES

Retrouvez à nouveau la rubrique : les grands anniversaires des 2 trimestres.

Apparaissent dans la liste, les personnes de 75 ans, puis toutes celles qui ont 80 ans et plus.

AVRIL

01/04/1940	ACKERMANN André	81 ans
05/04/1929	HEITZLER née COLLING Jeanne	92 ans
07/04/1938	VOGEL née MARY Monique	83 ans
08/04/1937	MULLER Marie-Thérèse	84 ans
12/04/1926	MANDRELLA née FERDER Georgette	95 ans
13/04/1938	ZEMB née NISSE Marie Jeanne	83 ans
15/04/1935	GAY née GAIGNARD Monique	86 ans
17/04/1946	BARLEON née ROESCH Gabrielle	75 ans
28/04/1941	HOFER Charles	80 ans
29/04/1939	GUTH née WESSANG Denise	82 ans

MAI

04/05/1934	MAURER née VOGEL Marie Angèle	87 ans
05/05/1940	TRESCHER Georges	81 ans
06/05/1936	DURAND née LÄTSCH Elsa	85 ans
11/05/1933	LOPEZ née NOAILLES Emilienne	88 ans
12/05/1926	GARANDET Lucienne	95 ans
14/05/1940	CASALINO née FIORE Luisa	81 ans
15/05/1937	BANDEL Raymond	84 ans
18/05/1937	HUG Georges	84 ans
22/05/1946	WASSMER née ROESCH Simone	75 ans
25/05/1934	MONTUREUX née SCHUMACHER Yvonne	87 ans
25/05/1937	THIELEN Gilbert	84 ans
25/05/1939	LAURENT née MICK Jacqueline	82 ans

JUIN

02/06/1932	TRAQUANDI Yves	89 ans
02/06/1937	KEMF François	84 ans
02/06/1946	CHEVALIER née GRANGE Anne-Marie	75 ans
07/06/1938	RODRIGUES COUTINHO Manuel	83 ans
09/06/1932	BIELLMANN née FERDER Marie Louise	89 ans
10/06/1941	VALERIO Antoine	80 ans
13/06/1922	BIELLMANN née BRUNNENGREBER Jeanne	99 ans
16/06/1934	MARCK née RIDE Paulette	87 ans

17/06/1931	ROSSELOT née MEYER Valérie	90 ans
20/06/1946	HANNES Wolfgang	75 ans
24/06/1946	NIMSGERN née PREBIN Nicole	75 ans
27/06/1946	JOSEPH née BUCHER Alice	75 ans
30/06/1939	COLLINET Jean-Louis	82 ans

JUILLET

04/07/1936	PIERRU née PETIT Yvette	85 ans
13/07/1938	WANNER Marcel	83 ans
14/07/1946	ENAU née VAXELAIRE Danielle	75 ans
15/07/1930	BIELLMANN née FLICK Bernadette	91 ans
15/07/1946	BULUT née GUMUS Emine	75 ans
17/07/1937	ZEMB Bertrand	84 ans
20/07/1937	HUFSCHMIDT Jacqueline	84 ans
21/07/1940	HIRSELY née MALLET Odile	81 ans
23/07/1940	LANGLOIS René	81 ans
28/07/1931	HEIN René	90 ans
31/07/1939	DERKSEN née TARPLEE Marian	82 ans

AOÛT

01/08/1939	DERKSEN Theodor	82 ans
01/08/1941	HERTZOG Elvire	80 ans
07/08/1938	FERDER née BIELLMANN Marie-Rose	83 ans
11/08/1946	COLLINET née TAGLANG Colette	75 ans
14/08/1940	CASTELO née PRIVOLEGIE PIRES Maria	81 ans
16/08/1946	HUSSER Michel	75 ans
17/08/1941	ZEMB née METZGER Gabrielle	80 ans
18/08/1935	ROSSELOT née KIEFFER Monique	86 ans
19/08/1938	FOECHTERLE née FREY Annette	83 ans
19/08/1946	GOGER née GERVAIS Yvette	75 ans
22/08/1940	COLLINET Gérard	81 ans
25/08/1931	BIELLMANN Gérard	90 ans
25/08/1946	GOGNIAT née ABDALA Marie-Astrée	75 ans
27/08/1934	HEIN née COLLOT Jeannine	87 ans
27/08/1941	NIMSGERN Raymond	80 ans
27/08/1946	PETER Bernard	75 ans
27/08/1946	PRUVOST Fernand	75 ans
28/08/1940	KRAUSE Peter	81 ans

29/08/1936 RUIIN née PLEINTEL Annick 85 ans
29/08/1941 BULACH Maurice 80 ans
31/08/1946 LEROGNON Michel 75 ans

SEPTEMBRE

02/09/1939 BOROWCZAK
née CZAJKA Jacqueline 82 ans
04/09/1929 DURAND Joseph 92 ans
04/09/1939 COLLIN Jean-Pierre 82 ans
08/09/1941 MULLER née ANDRE Eve 80 ans
09/09/1933 SCHERTZINGER
née KEMPF Anne-Marie 88 ans
09/09/1941 BOELLINGER Antoine 80 ans
15/09/1932 VEYRET née BASSOT Colette 89 ans
15/09/1933 VOGEL Marcel 88 ans
18/09/1936 HOUSSIERE Daniel 85 ans
18/09/1939 HOUSSIERE née
DEMOUSTIER Madeleine 82 ans
19/09/1932 HUCKERT
née TRESCHER Annette 89 ans
20/09/1932 DA CONCEICAO née DOS
SANTOS ANTUNES Virginia 89 ans
21/09/1940 TOUGE Angel 81 ans
21/09/1941 ZEMB
née MEYER Marie-Rose 80 ans
24/09/1940 CHEMIN Jacques 81 ans

ÉTAT CIVIL

JANVIER à JUIN 2021

NAISSANCES

03/01/2021 ALLA Zakaria
Fils de ALLA Mustapha et de OUAADDI Kaoutar
11/02/2021 LEFAUVEAU Kélyan, Eric, Jonathan
Fils de LEFAUVEAU Michaël et de GERBER Sabine
03/03/2021 GOGNIAT Evana, Jeanne
Fille de GOGNIAT Ludo et de TADEIA Romy
27/03/2021 MURA Camille
Fille de MURA Ludovic et de MONTELLA Nadège
16/06/2021 NACHURY Louis, Gérard, Eric
Fils de NACHURY Florian et HEYNE Leslie

MARIAGES

12/06/2021 DEJEAN Steeve et ANTON Sabrina
19/06/2021 BULUT Yusuf et NEUNLIST Charlotte

DÉCÈS

01/01/2021 KUENTZ Denis
03/02/2021 DANNER Patricia
04/02/2021 CARDIN née STEINLE Colette
08/02/2021 WILHELM Jean-Marie
17/02/2021 SABOURDY Jean-Daniel
03/03/2021 LUDWIG Jean-Paul
05/03/2021 MARGATHE née LE BARS Mireille
17/03/2021 FREYMANN Marie-Rose
24/03/2021 MAGNANENSI née BANDEL Valérie
27/04/2021 LINKE Aloïs
29/04/2021 FERDER Jean
07/05/2021 PETER née DIETSCH Paulette
17/05/2021 EBEL née KIEHL Nicole
22/05/2021 BOELLINGER Jeanne
16/06/2021 GERODOLLE Jean-Pierre

Vous ne souhaitez pas apparaître dans cette rubrique ? Dans le cadre du Règlement Général de la Protection des Données, la commune s'engage à ne pas divulguer vos informations personnelles, n'hésitez pas à vous signaler à l'accueil de la mairie au 03 89 72 01 40 ou mairie@biesheim.fr

MAG N°23 - Eté 2021 - Directeur de la publication : Gérard HUG, Maire - Comité de rédaction : Lionel KRETZ, Séverine DONZEL, Anthony DURAND, Victor REIN, Martine ECKLE, Céline PETITGENAY - Crédits photographiques : ville de Biesheim, DNA, Mars Rouge - Document réalisé par le service communication de la ville de Biesheim - Édité à 1400 exemplaires par l'imprimerie MOSER à Niederhergheim sur papier 100% PEFC Certified - Dépôt légal : Bibliothèque Nationale de France, juillet 2021 - Document gratuit - Ne pas jeter sur la voie publique.

VILLE DE BIESHEIM



13 Grand'Rue - F-68600 BIESHEIM ● 03 89 72 01 40 ● biesheim.fr

Biesheim
au fil de l'eau



PROMENADES
EN BARQUE
sur le Giessen

DU 26 JUIN AU 5 SEPTEMBRE 2021

Du mercredi au dimanche
les après-midi
de 13h30 à 18h

SUR RÉSERVATION
UNIQUEMENT



EMBARCADÈRE :

Ancien Abattoir
rue du stade
68600 BIESHEIM

RÉSERVATIONS :
03 89 72 01 64 ou
oti@biesheim.fr

